

## **Charte éthique des facilitateurs en connexion animale**

Les facilitateurs en connexion animale ont pour mission de favoriser une compréhension la meilleure possible entre les hommes et les animaux dans le but de rendre la nature plus harmonieuse. Ils œuvrent pour un monde de collaboration et d'écoute entre tous.

Les facilitateurs en connexion animale, certifiés par l'Association l'Ecole des Animaux et Ilana de Montaigne ont suivi un cursus complet de formation professionnalisante. Ils ont ensuite obtenu leur certification sur la base d'une consultation enregistrée dont le contenu a été validé. Ils sont supervisés une fois par an afin de conserver leur certification.

### **Qu'est-ce que la connexion animale ?**

Il s'agit d'une communication intuitive qui permet de savoir ce que les animaux pensent, ressentent et vivent. Mais aussi d'échanger des informations avec eux et de transmettre les messages qu'ils ont envie de faire passer.

La connexion animale ne remplace absolument pas un soin médical ou vétérinaire. Par contre si besoin, le facilitateur pourra agir, en complément, pour apporter un éclairage, par exemple concernant le passé de l'animal ou tout autre question permettant de comprendre la source de l'inconfort ou du dysfonctionnement.

### **Principes.**

Le facilitateur ne pourra intervenir, sauf exception, que sur demande des gardiens de l'animal.

Le facilitateur a une obligation de moyens et non de résultats. Il peut et même doit refuser une mission s'il n'est pas, lui-même, dans les conditions qui lui permettent de l'exercer avec pleine efficacité ou si les demandes qui lui sont formulées ne sont pas alignées avec ses valeurs ou cette charte.

Le facilitateur est tenu au secret professionnel et ne peut révéler, qu'aux gardiens ou à un professionnel de soins, une information obtenue en connexion animale, Il doit le faire avec tact et bienveillance, si la situation l'exige.

La connexion animale n'a pas pour but de changer l'instinct de l'animal. Elle n'est pas faite ou adaptée pour éduquer un animal. Celui-ci peut changer de comportement, mais uniquement avec son accord préalable.

Le facilitateur peut, si besoin, conseiller l'un de ses pairs pour un soin énergétique ou répondre à une problématique particulière.

La formation apprise ne sera en aucun cas utilisée pour faciliter la mort des animaux dans un but de commercialisation, de consommation alimentaire ou pour toute autre raison contraire au droit ou à l'intérêt des animaux.

Elle peut par contre être utilisée auprès d'un animal en fin de vie pour dialoguer avec lui, accompagner son éventuel départ et rassurer le gardien et l'animal.

### **Expression des animaux**

La plupart des animaux domestiques ont un avis ou des messages pour leur gardien.

Le communicateur, préalablement à la séance doit expliquer le déroulement de celle-ci qui peut se faire en présentiel ou on line. Le facilitateur doit préalablement valider si les gardiens acceptent que des messages, qui peuvent être intimes, leur soit communiqués.

### **Tarifs**

Les tarifs sont affichés sur le site ou le PDF du communicateur. Ils sont annoncés et payés à l'avance par souci de transparence.

### **Animaux perdus**

Concernant les animaux perdus, tous les facilitateurs ne pratiquent pas cette discipline qui est très contraignante en temps et en énergie. Les consulter à ce sujet.

Les principes éthiques en termes de recherches d'animaux perdus sont les suivants :

- Un facilitateur certifié ne démarchera jamais de sa propre initiative le gardien d'un animal sur un site de recherche d'animaux perdus. De manière générale, nous déconseillons formellement ce type de démarchage. C'est le gardien ou l'un de ses amis qui doit contacter de sa propre initiative le facilitateur.
- La question des honoraires doit être réglée préalablement, sans abuser de la situation de stress du gardien, mais en tenant compte des contraintes de disponibilité et de temps engendrées pour le facilitateur.
- Un facilitateur certifié ne proposera jamais de lier la révélation de la situation de l'animal à une demande d'argent.
- En cas de doute sur la vie de l'animal, il devra faire part de son absence de certitude si c'est le cas et annoncer son ressenti avec le maximum de précautions.
- Bien prendre en compte que l'animal peut-être aussi en grand stress et que, dans ce cas, comme pour les humains, les informations qu'il peut fournir sur sa situation peuvent manquer de précisions.

### **Diffusion de la charte éthique.**

Cette charte sera susceptible d'évolution, mais uniquement dans le sens de l'amélioration de la relation avec l'animal.

La charte éthique peut vous être communiquée par voie électronique sur simple demande de votre part.

Elle est également accessible sur le site des thérapeutes certifiés par Ilana de Montaigne. Elle engage chaque thérapeute signataire et certifie que ceux-ci agissent selon les mêmes principes.

22.09.2021

